

Conseil d'établissement : procès-verbal

Réunion du 17 janvier 2023

Présents :

Direction : Nathalie Jarrin

Enseignants : Mirka Ledoux, Arnaud Gervais Raoul Adrien, Annie Ramacière, Maryse, Fortin, Lynda Saidj

Service de garde : Atika Mehliil

Parents : Coeto Avendano Veronica Laura Turlea, Madon-Desgagnés Geneviève, Caroline Forget-Galipeau, Frédéric

Membres de la communauté : Cyncia Sanon

Absents :

Ouverture de la séance à 18h40

Points à l'ordre du jour et discussions	Suivis, résultats de votes et résolutions
<p>1. Ouverture de la réunion</p> <p>a. Nomination d'un(e) secrétaire de séance (enseignant) Mme Lynda Saidj est désignée secrétaire pour le CÉ du 17 Janvier 2023.</p> <p>b. Présences et vérification du quorum Le quorum est confirmé.</p> <p>c. Mot de la présidence Mme Turlea souhaite la bienvenue à tous.</p>	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour L'ordre du jour de la réunion a été adopté par tous.</p>	<p>Proposé par Mme Annie Appuyée par M. Arnaud</p>
<p>3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2022 Tous les membres s'accordent pour dire que le procès-verbal du 20- 29 novembre était complet.</p>	<p>Proposé par Mme Veronica Appuyé par Mme Annie</p>
<p>4. Suivis de la rencontre du 29 novembre 2022</p> <p>a. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves La consultation de la première année avait pour sujet : l'enseignement à l'extérieur La consultation de la deuxième année portait sur le choix des livres. Cette année l'idée sera reconduite et de ce fait, une consultation est prévue auprès des élèves en vue de recueillir les idées de leur choix.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enseignants achemineront les idées recueillies à Madame Jarrin qui se chargera de la préparation d'un sondage. (Proposition de Mme Turlea, la présidente). - Mme Desgagnés, la vice-présidente, fait du pouce sur le pourquoi et le goût de venir à l'école et d'autres idées en masses ont été proposées par d'autres membres du CÉ. - Un sous-comité a été désigné et les membres sont; <p>Mme Coeto, membre parent M. Arnaud, membre enseignant Mme Atika, membre SDG.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors de la prochaine réunion, on soumettra ce point et le sous-comité 	<p>Approuvé à l'unanimité</p>

b. Camp vert – 2e cycle (Camp Bruchesi)

Du 14 au 16 juin un camp vert est prévu pour les élèves du 2^{ème} cycle (incluant les classes d'accueil).

Cette sortie se veut comme un évènement rassembleur qui vise à développer les habilités sociales et à doter les élèves en connaissances du point de vue social et scientifique.

Une multitude d'activités motrices et sportives sont au programme, comme le canot, le tir à l'arc etc...

Un budget de 4873 dollars reste en possession de l'école serait rajouté au montant de 3150,09 dollars (montant alloué pour la sortie).

Le coût par élève est de 201,12 dollars.

Un % de la somme d'un montant sera demandé pour le parent selon la situation. Assez souvent, les sorties qui s'effectuent hors Montréal nécessitent un transport autre que la STM. Et souvent, ce type de transport en autobus coûte excessivement cher.

- Des campagnes de financement sont prévues (vente de Woody) et une aide du CÉ est envisagée.
- Mme Turlea propose toujours de spécifier les couts des soldes exacts liés aux dépenses encourues et le montant de la subvention du ministère) avant d'approuver de nouvelles demandes.

C. CRÈP – suivi du sondage et mise à jour

Petit rappel :

Ces ateliers sont gratuits pour les parents et peuvent avoir lieu à l'école ou en ligne, en soirée. Un sondage d'intérêt a été créé et sera transmis à l'ensemble des parents.

Par la suite, il restera à Mme Coeto a pris attache avec le CRÈP pour compléter le formulaire de demande selon les thèmes choisis.

Quatre ateliers du CREP sont nommés par Mme Coeto Veronica.

- 1- Atelier sur la motivation et la persévérance scolaire: le 26 janvier 2023
- 2- Atelier sur l'aide aux devoirs : planifié pour le mois de mars 2023
- 3- Atelier sur..... : planifié pour le
- 4- Atelier construction de l'estime de soi : planifié pour le mois de mai 2023

Mme Coeto Veronica insiste sur l'élaboration d'un Forms pour les parents, et elle se charge de l'envoi du lien du CRÈP à notre directrice qui l'enverra aux parents.

d. Retour sur le projet d'embellissement du local de bibliothèque (suivi et mise à jour)

Demande Desjardins non approuvée.

Mme Desgagnés nous informe qu'elle a eu des échanges avec Mme Maude sur le projet de l'embellissement de la bibliothèque et qu'il était question d'un montant de 5000 dollars pour une murale et un montant pour le mobilier. Cela reste en instance jusqu'à ce qu'on puisse recueillir les détails précisant les couts et la possibilité de la réalisation de ce projet. Ce point est reconduit à la prochaine réunion.

Sortie approuvée à l'unanimité

5. Points, demandes et mises à jour de la Direction

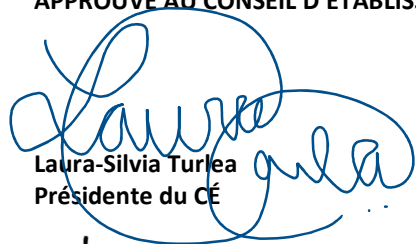
a. Inscription pour l'année scolaire 2023-2024

La première semaine d'inscription pour les prématernelles 4 ans a débuté, et cela se déroule bien et la tranche d'âge concernée est celle des enfants ayant bouclé les 4 ans avant le 4 septembre.

La pleine période d'inscription est fixée jusqu'au 31 janvier de l'année 2023. Mme Jarrin précise que la période officielle des dates d'inscription aux 4 ans (temps plein) doivent être respectées. Elle nous informe que l'année prochaine, il y aura 02 classes de prématernelles et 05 classes de maternelles.

<p>b. Demandes de sortie</p> <p>La sortie programmée et réservée par les classes de maternelles au théâtre Hochelaga Maisonneuve. Celle-ci se déroulera en matinée, et le retour est prévu pour le diner. La sortie a été discutée et approuvée par les membres du CÉ.</p> <p>c. Consultation sur la distribution de livres aux élèves de la 1ère année</p> <p>Cette année grâce au programme « Un livre à moi TD », le centre jeunesse du livre canadien (CLIC) distribue un livre à tous les élèves. Le titre du livre : « Les Amis instantanés » (Fast Friends), écrit par Heather O’connor, illustré par Claudia Davilla. Ce don est fait dans le but d’encourager l’es enfants à lire avec leurs parents. Les plus récentes sur le sujet démontre que la lecture en famille est un gage de réussite scolaire.</p> <p>d. Consultation sur le PEVR 2023-2027 du CSSDM</p> <p>Tel que mentionné lors de la rencontre du dernier CÉ, Mme Jarrin rappelle que l’équipe-école a entamé l’élaboration du prochain projet éducatif 2023-2027, qui sera appliqué à partir de septembre 2023. Ce projet est basé sur les données recueillies par rapport aux élèves vulnérables dans les deux matières respectives (français et en mathématiques). La prochaine rencontre de travail, qui portera sur les objectifs et les moyens ciblés, aura lieu le 26 avril 2023</p> <p>Un document conçu a été complété durant la réunion et ce, afin qu’il soit envoyé au CSSDM aux alentours du 31janvier 2023.</p>	<p>Sortie approuvée à l’unanimité</p> <p>Approuvée à l’unanimité</p> <p>Approuvé à l’unanimité</p>
<p>6. Points, demandes et mises à jour du Service de garde</p> <p>Pour la semaine de relâche, il n’y aura plus de point de service dans une autre école au sein du CSSDM. Maintenant, le tout se fait directement à l’école sous forme d’inscriptions et de paiements en janvier.</p> <p>Pour la semaine de relâche, un minimum de 42 inscriptions par jours est requis pour assurer l’autofinancement du service de garde durant le congé du relâche.</p> <p>Les demandeurs doivent régler les honoraires auparavant pour réserver leurs places. Si le nombre n’est pas comblé, le service de garde demeurera fermé. (Réglementation du Service de Garde.) Les parents se verront dans l’obligation de se diriger vers un service de loisirs ou un organisme communautaire de notre quartier.</p>	<p>Approuvé à l’unanimité</p>
<p>7. Précisions et propositions :</p> <p>Mr Frédéric Trembley nous informe qu’il y aura des conférences gratuites pour les parents. L’une tombe à la même date et le même thème que celle organisée par Le CRÉP soit, le 26 janvier 2023 à 19 h PM</p> <p>La seconde est prévue pour le 21 janvier 2023 de 9 à 11 h 30 AM.</p> <p>Nous avons fait le choix de maintenir la nôtre pour ne pas mêler les parents lors de l’inscription. La conférence du 21 janvier qui porte sur les troubles de l’apprentissage est maintenue. Cette dernière est organisée par l’Institut des Troubles D’apprentissage.</p>	
<p>- Nomination d’un(e) secrétaire pour la séance suivante (membre école)</p> <p>Mme Madon-Desgagnés Geneviève s sera la secrétaire pour la prochaine rencontre.</p>	
<p>- Levée de l’assemblée</p> <p>Fin de la séance 20h 30 min</p> <p>Prochaine rencontre : Février 2023</p>	

APPROUVÉ AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LE 14 MARS 2023.



Laura-Silvia Turlea
Présidente du CÉ



Nathalie Jarrin
Directrice, École Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe